COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE ST PIERRE DELS FORCATS
EN DATE DU vendredi 15 février 2013 à 18h00

Présents: M. BLANQUE Pierre, M. BONO Jean-Pierre, M. ECHARD Vincent, M. GAURENNE Claude, M. MOLINIER Jean-Luc, M. PALAU Henri, M. RIERE Dominique, M. RODRIGUEZ Antoine.
Absents : Mme CAZEILLES Joelle procuration à M. MOLINIER Jean-Luc, Mme LINTZ Ghislaine procuration à M. PALAU Henri, Melle PALAU Sandrine procuration à M. RODRIGUEZ Antoine
Convocation: 8/2/2013
Secrétaire de séance: Henri PALAU
Approbation compte-rendu de la dernière réunion du CM en date du 10/11/12

1-Modification du périmètre communautaire :
Monsieur le Maire informe l'assemblée du courrier préfectoral sollicitant l'accord de la commune à l'adhésion des Angles et de Bolquère au sein de la communauté de communes Capcir Haut-Conflent.
En effet, dans le cadre du schéma départemental de l'intercommunalité issu de la loi du 16 décembre 2010, il convient d'intégrer les communes isolées. La commission départementale a émis un avis favorable à ce projet.
Le conseil municipal donne son accord pour cette extension du périmètre communautaire.
Il préconise cependant une refonte des statuts suite à ces intégrations afin de définir au mieux les compétences correspondant aux attentes et besoins du territoire élargi, réorganiser et mutualiser les ressources pour un projet communautaire ambitieux et cohérent.

2- **Modification des statuts du Syndicat intercommunal Scolaire :**
Monsieur le Maire informe l'assemblée de la demande d'adhésion acceptée de la commune d'Eyne au syndicat intercommunal scolaire Capcir Haut-Conflent pour la compétence crèche et centre de loisirs.
Il convient désormais d'entériner la modification statutaire du syndicat qui en découle.
Le conseil municipal valide la délibération telle que sollicitée.

3- **Modification des modalités de concertation de l'étude Aire de Valorisation Architecturale et Patrimoniale de Mont-Louis (PNR):**
Monsieur le Maire indique que le comité de pilotage a été modifié afin d'y intégrer la communauté de communes Capcir Haut-Conflent compte tenu de ses compétences en matière d'aménagement du territoire et valorisation du patrimoine.
Le conseil municipal approuve cette modification.

4- **Contrat de maintenance informatique** :
Le conseil municipal approuve la modification d'intitulé du prestataire informatique. Il s'agit désormais de l'entreprise GFI Progiciels. Délégation donnée à M. le Maire pour signer le contrat correspondant.

5- Contrat maintenance ascenseur :
Le conseil municipal valide le contrat de maintenance proposé par la société OTIS à hauteur de 1800€ ht à partir du 17 octobre 2013 (1ère année gratuite). Délégation donnée à M. le Maire pour signer le contrat correspondant.

6- Point financier chantier centre de vie :
Monsieur le Maire présente le point financier du chantier avec les situations payées à ce jour et le solde restant dû par rapport au marché à reporter sur 2013.
Il rappelle également les travaux supplémentaires : gros œuvre, enrochement, engazonnement, la clôture et tous les aménagements réalisés par nos services.
Il convient aujourd'hui de valider l'avenant du lot plâtrerie afin de tenir compte de cloisons supplémentaires commandées, de même la pose d'une alarme type 4 et non 3 comme prévue initialement qui génère un surcoût (obligation commission de sécurité).
Le conseil municipal valide par délibération ces sommes supplémentaires.

7- Définition des projets 2013, demandes de subventions et préparation budgétaire :
Monsieur le Maire présente le résultat de clôture provisoire (sous réserve derniers ajustements avec la perception) de l'exercice 2012. Ce dernier est excédentaire.
Il présente ensuite les différents travaux et achats d'équipements proposés pour l'année 2013 pour validation ou non en indiquant que ces derniers feront l'objet de demandes de subventions auprès de l'Etat et du Conseil Général afin de finir les investissements en cours et embellir le village.
Le conseil municipal, après discussion, valide les projets, attend les résultats de différentes mises en concurrence en cours avant d'affiner les prévisions budgétaires 2013.

8- Définition des critères d'évaluation du personnel :
Monsieur le Maire informe l'assemblée de la possibilité de mettre en place une procédure d'évaluation professionnelle plutôt qu'une notation des agents, système scolaire et peu significatif.
Il présente la grille d'évaluation des agents, les fiches de postes et la délibération définissant les critères d'évaluation proposées.
Le conseil municipal approuve ce projet et donne délégation à Monsieur le Maire pour suivre et appliquer ce projet.

9- Réforme des rythmes scolaires :
Monsieur le Maire présente à l'assemblée les objectifs et modalités d'application de la loi sur les rythmes scolaires : journées scolaires moins longue, avec en contrepartie une demi-journée scolaire supplémentaire, prise en charge des enfants par petits groupes en cas de besoins, définition d'un projet éducatif territorial permettant un temps périscolaire plus varié et plus riche en termes d'activités proposées.
Un débat s'instaure sur les avantages attendus ainsi que toutes les incertitudes existantes aujourd'hui notamment sur l'instauration d'un véritable projet éducatif territorial et la coordination temps scolaire/périscolaire/transports.
Après discussion, le conseil municipal émet un avis favorable à sa mise en place dès la rentrée scolaire 2013, sachant que cette compétence est confiée au syndicat intercommunal scolaire Capcir Haut-Conflent et qu'il conviendra d'œuvrer pour une concertation et une coordination avec les acteurs locaux intéressés, lever les problématiques existantes pour bâtir un projet cohérent, avec l'aide du groupe d'appui territorial prévu ainsi que le Conseil Général pour la

compétence transports.
Monsieur le Maire ainsi que les délégués du Syndicat Intercommunal Scolaire ont pour mission de suivre ce projet.

10- Questions diverses :

- ***Projet d'aménagement du Cambre d'Aze :***
  Monsieur le Maire rappelle la demande d'étude auprès du PNR pour un aménagement global du massif du Cambre d'Aze en termes d'accessibilité, de diversification touristique et d'aménagements et équipements nécessaires à l'accueil et la valorisation du site. L'appel d'offres vient d'être lancé afin de choisir un bureau d'étude.
  En parallèle, il indique que le PNR vient de lancer le pilotage d'un projet d'infrastructure touristique commun refuge (maître d'ouvrage : communauté de communes)/restaurant d'altitude (commune). L'objectif est de nous aider à bâtir un cahier des charges pour le permis de construire et obtenir les autorisations et les financements nécessaires pour ce type d'équipements.
  Autre idée évoquée dans le cadre de la recherche d'attractivité de notre territoire : la création d'une cascade de glace sur le rocher d'escalade. Le RTM vient de rendre un avis plutôt favorable mais avec l'obligation de purges préalables pour sécuriser le site. Projet à affiner.

- ***Point saison 2012/13*** :
  M. BLANQUE présente un petit bilan mi-saison de la station : après un petit démarrage en décembre et un mois de janvier assez correct, le mois de février commence confortablement suite à un bon enneigement.
  Cette situation confirme que l'enneigement conditionne la fréquentation.
  Il informe que la panne du téléski du bois d'Eyne qui a mobilisé les équipes est désormais réparée.
  Il indique qu'il conviendra de prévoir une réunion syndicale prochainement pour définir la date de fermeture.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 00h20.

Le Maire,
Jean-Luc MOLINIER,

Le secrétaire de séance,
Henri PALAU,